



COMMUNE DE SAINT-PARGOIRE – HÉRAULT

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2025-14 – 07-07

SÉANCE DU 27 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-sept mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire et publique, dans la salle Max PAUX, sous la présidence de Madame Monique GIBERT, 1^{ère} adjointe au Maire.

Date de convocation 21 mars 2025

Nombre de conseillers présents : 14

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de voix : 17

- Étaient présents :

Monique GIBERT, Christian CLAPAREDE, Fabienne GALVEZ, **Adjoints ;**
 André SCHMIDT, Christiane CAMBEFORT, Bernard GOMBERT, Monique BEC, Pascal SOUYRIS, Thierry LUCAT, Élodie PAULS,
 Pierre ROSSIGNOL, Martine LAMOUREUX, Pierre BOLLIET, Sébastien SOULIER, **Conseillers ;**
 Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

- Étaient absents excusés : Jean-Luc DARMANIN, Jean FABRE, Sylvette PIERRON, Agnès CONSTANT, Anne THÉVENOT

- Procurations : Jean FABRE à Monique GIBERT
 Agnès CONSTANT à Thierry LUCAT
 Anne THÉVENOT à Pierre BOLLIET

- Secrétaire de séance : Thierry LUCAT

La séance est ouverte à 18H30.

Délibération n°2025-14 – 07-07 / Adoption du Budget Primitif 2025 :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 1612-1 et suivants et L. 2311-1 à L. 2343-2 ;

Vu l'avis de la commission finances en date du 05 mars 2025 ;

Vu les instructions budgétaires et comptables en vigueur ;

Vu le rapport de présentation synthétique indiquant les inscriptions par chapitre et opération ;

Vu la présentation par chapitre en section de fonctionnement et par opération en section d'investissement ;

FONCTIONNEMENT					
DÉPENSES FONCTIONNEMENT			RECETTES FONCTIONNEMENT		
Chap.	Intitulé	BP 2025	Chap.	Intitulé	BP 2025
011	Charges à caractère général	605 000 €	013	Atténuations de charges	35 000 €
012	Charges de personnel	1 235 000 €	70	Produits des services	240 700 €
014	Atténuations de produits	11 200 €	73	Impôts et taxes	193 340 €
65	Autres charges de gestion courante	282 283 €	731	Fiscalité locale	1 516 500 €
			74	Dotations et participations	660 000 €
66	Charges financières	50 000 €	75	Autres produits de gestion courante	52 000 €
67	Charges exceptionnelles	1 000 €	77	Produits exceptionnels	27 500 €
68	Dotations aux provisions pour risques	5 000 €			
	TOTAL dépenses réelles	2 189 483 €		TOTAL recettes réelles	2 700 700 €

042	Opérations d'ordre	20 000 €	002	Résultat de fonctionnement reporté	259 995 €
023	Virement à la section d'investissement	751 212 €			
TOTAL		2 960 695 €	TOTAL		2 960 695 €

INVESTISSEMENT					
DÉPENSE			RECETTE		
Chap	Intitulé	BP 2025	Chap	Intitulé	BP 2025
OO1	Solde antérieur	377 393 €	O21	Virement du fonctionnement	751 212 €
16	Remboursement capital	158 000 €	O40	Opération d'ordre	20 000 €
Op 41	Réserve foncière	200 000 €	1068	Affectation du résultat	700 000 €
Op 43	Amélioration des bâtiments	83 207 €	10	Dotations, Fonds divers, Réserves	65 000 €
Op 48	Acquisition de matériels	60 000 €	13	Autres subventions	
Op 63	PLU – études diverses	10 000 €	O24	Cession	45 000 €
Op 66	Extension Espace Jean Moulin	5 000 €			
Op 88	Modernisation Vidéo Protection	40 000 €			
Op 96	Renouvellement flotte véhicule	20 000 €			
Op 144	Programme Voirie 2025	250 000 €			
	Éclairage public 2025	25 000 €			
	Cours d'école Jules Ferry	10 000 €			
	Maison Gombert	60 000 €			
Op 147	Rénovation La Poste	60 000 €			
	Église	40 000 €			
	RAR dépenses	192 612.01 €		RAR recettes	10 000 €
TOTAL		1 591 212 €	TOTAL		1 591 212 €

Ayant entendu l'exposé de Madame la première adjointe au Maire, et après en avoir délibéré à la majorité (1 contre), le Conseil Municipal :

ADOpte le Budget Primitif 2025 de la commune de Saint-Pargoire voté par chapitre et par opération en dépenses de la section d'investissement, avec reprise des résultats N-1.

La première adjointe,
Monique GIBERT



Monique Gibert